



SEANCE ORDINAIRE DU 04 JUILLET 2011

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 31 mai 2011.
2. Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2011.
3. Avis sur le projet de fusion de la Communauté de Commune de Benfeld et environs et de la Communauté de Communes du Rhin.
4. Rapport d'activité et compte administratif 2010 du syndicat mixte Ehn/Andlau Scheer.
5. Travaux : devis SDEA rue Ste Odile.
6. Vergers Solidaires.
7. Es Energies Strasbourg : bilan annuel global.
8. Aménagement de la zone IAU.
9. Budget modificatif.
10. Aire de remplissage des pulvérisateurs agricoles.
11. Divers.

Secrétaire de séance : Laurent MEYER

Membres présents : Denis SCHULTZ (Maire), Jean-Luc GOERGER (2ème Adjoint au Maire), Daniel SCHNELL (3èm Adjoint au Maire), Laurent MEYER, Pierre SCHNEIDER, Maurice WEIBEL, Martin SCHROETTER, Marie-Jo Eudeline, Fabienne TUSSING.

Membres excusés : Catherine SCHOTT donne procuration à Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER donne procuration à Laurent MEYER.

Membres absents : Nathalie SIEGLER, Benoît ANDRES, Anny RIEGEL.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir :

- budget modificatif,
- aire de remplissage des pulvérisateurs agricoles.

Le Conseil autorise l'inscription de ces deux points.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 31 mai 2011

Pierre SCHNEIDER fait remarquer au Conseil qu'au point n°1 du compte-rendu du conseil municipal du 31 mai 2011, son nom y figure alors qu'il n'était pas présent à cette séance-là. Sous réserve de la prise en compte de ce point, le Procès-Verbal de la séance du 31 mai 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 17 juin 2011.

Le compte-rendu du 17 juin 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 3.

Objet : Avis sur le projet de fusion de la Communauté de Commune de Benfeld et environs et de la Communauté de Communes du Rhin.

VU la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 relative à la réforme territoriale,

VU la proposition de fusion de la Communauté de communes de Benfeld et Environs et de la Communauté de communes du Rhin, formulée par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin, dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale et présentée lors de la séance d'installation de la Commission départementale de coopération intercommunale en formation plénière réunie le 5 mai 2011 et notifiée le XX/5/2011 ;

Considérant que ce nouvel ensemble proposé ne forme pas une entité cohérente au regard de notre organisation administrative et de la réalité de la vie quotidienne de nos concitoyens ;

Considérant la coopération engagée depuis 2003 par les trois établissements publics de coopération intercommunale (Communauté de communes de Benfeld et Environs, du Pays d'Erstein et du Rhin);

Considérant que le périmètre de ces trois intercommunalités pourrait correspondre à un bassin de vie cohérent et pourrait constituer une échelle pertinente au regard des enjeux d'aménagement du territoire;

Le Conseil Municipal de Sand réuni le 4 juillet 2011, après en avoir délibéré,

- émet un avis défavorable à la proposition présentée par Monsieur le Préfet du Bas-Rhin;
- souhaite avoir le temps nécessaire à l'étude d'une fusion étendue aux trois intercommunalités (Communauté de communes de Benfeld et Environs, du Pays d'Erstein et du Rhin) et notamment dans ses incidences sur les compétences, les finances, la fiscalité et la gouvernance ;
- demande aux trois intercommunalités susvisées de mettre en place dès à présent des commissions de travail permettant d'aboutir à une décision avant le 31 décembre 2012.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : Rapport d'activité et compte administratif 2010 du syndicat mixte Ehn/Andlau Scheer.

Le Maire présente ce rapport au conseil.

Cette zone fait 3ha et la commune tient à un aménagement global et rationnel de ce secteur pour une urbanisation cohérente telle que votée déjà en conseil du 31 mai 2011.

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : Travaux : devis SDEA rue Ste Odile.

Le Maire présente le devis SDEA concernant la mise en place d'une prise d'eau sur la place Ste Odile. Le montant de ce devis est de **2 542 € TTC**. Après débat portant sur l'opportunité de l'installation de l'équipement et plus généralement sur l'aménagement de la place, le point est transféré à la Commission Culturelle pour une étude approfondie.

Point de l'ordre du jour N° 6.

Objet : Vergers solidaires.

Le Conseil Municipal répond au questionnaire « Opération Vergers » qui sera ensuite transmis à la COCOBEN. Ce questionnaire porte sur :

- le parrainage des ruches,
- l'installation de nichoirs à chouettes,
- l'achat d'arbres, haies et prairies et nichoirs,
- la bourse aux vergers/ruchers,
- la formation du personnel communal à l'entretien des vergers,
- la mise à disposition d'une partie de la récolte à la banque alimentaire.

Le Maire propose que la commission agriculture – environnement examine plus avant le projet d'opération vergers à la rentrée.

Point de l'ordre du jour N° 7.

Objet : Es Energies Strasbourg : bilan annuel global.

Le Maire présente le bilan.

En résumé, la consommation globale d'électricité a diminué en 2010 par rapport à 2009. Les dépenses ont parallèlement diminué de 3,6 %.

L'éclairage public est le poste de consommation le plus élevé. Par ailleurs, les documents remis ne permettent pas d'évaluer l'impact du remplacement de l'éclairage classique des rues de l'Ecole et Ste Odile par de l'éclairage LED. La comparaison entre les consommations 2009 et 2010 enregistrées par le compteur de la rue du Moulin permettra de faire ultérieurement le bilan de l'option « éclairage LED ».

Point de l'ordre du jour N° 8.

Objet : Aménagement de la zone IAU.

Catherine SCOTT rejoint le Conseil à 20h50 au moment de l'examen du présent point.

Le Maire résume la visite effectuée par une partie du Conseil Municipal à Bennwihr, Commune ayant réalisé plusieurs AFU (Association Foncière Urbaine). Le Maire explique quels sont les aménagements possibles et la Conseil Municipal débat sur la possibilité d'aménager la zone dans le cadre d'une AFU.

Le conseil valide l'idée d'une réunion d'information des propriétaires à l'initiative du Maire, en présence d'un cabinet de géomètres, le 13 septembre prochain pour présenter les possibilités d'aménagement éventuels de la zone IAU.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 9.

Objet : Budget modificatif.

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de modifier le budget primitif 2011 par la décision modificative n°1 qui consiste à transférer des crédits de la section de fonctionnement.

Section de fonctionnement :

Dépenses :

- article 678 : + 2 000 €
- article 64111 : - 2 000 €.

Le Conseil Municipal décide d'adopter les modifications proposés au budget.

Point de l'ordre du jour N° 10.

Objet : Aire de remplissage des pulvérisateurs agricoles.

Le Maire évoque à nouveau la création d'une aire de lavage et de remplissage collective des pulvérisateurs. Il a été saisi par l'association foncière de Sand dont les agriculteurs membres souhaitent la réalisation d'une telle aire afin de :

- réaliser une aire parfaitement sécurisée et aux normes,
- avoir au sein de la commune des pratiques phytosanitaires irréprochables,
- proposer aux plus petites structures, un outil fiable et durable.

Le projet serait réalisé dans la rue d'Uttenheim. L'association foncière accepte de mettre à disposition de la commune un terrain par bail emphytéotique pour la réalisation de cette aire.

Le Maire rappelle que le projet rentre dans le cadre de la démarche environnementale mise en oeuvre par la commune, et est notamment complémentaire à l'option « zéro pesticides » prise par la collectivité dans le cadre de ses propres activités.

Il propose donc que la commune prenne la maîtrise d'ouvrage du projet qui bénéficierait d'un appui financier, de 60 % de l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse, dans la limite de 5 400 € par agriculteur concerné. A Sand, ces agriculteurs seraient au nombre de dix. Un cofinancement complémentaire de l'Association Foncière serait également obtenu.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de :

- prendre la maîtrise d'ouvrage de ces travaux,
- confier la maîtrise d'oeuvre des travaux à la société AFT, rémunérer à 9% du montant des travaux et l'autorise à signer le contrat de maîtrise d'oeuvre qui lui a été soumis,
- autoriser le Maire à demander les subventions à l'Agence de l'Eau Rhin – Meuse ainsi qu'au près de tout partenaire financier potentiel de l'opération,
- demander préalablement une lettre d'engagement à l'Association Foncière pour sa participation financière.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 11.

Objet : Divers.

- Le Maire fait un rappel de dates importantes à retenir.
- Le Maire explique qu'un couple veut acheter la maison appartenant à « Mme Bertsch » et un débat s'instaure sur l'intérêt éventuel d'une préemption ainsi que sur les risques liés à une préemption tardive en l'absence de projet défini par la Commune. Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal propose de ne pas préempter.**
- Le bilan des activités d'exploitation forestière établi par l'ONF sur la période 2003-2010 est présenté par le Maire.
- Le Maire ayant participé à l'Assemblée Générale du Club de Football de Sand, résume la situation actuelle et explique que le Comité de Direction a démissionné en laissant des dettes. En attendant les réponses posées au Tribunal Administratif, le devenir du Club reste incertain.
- Le Maire présente le calendrier des formations 2011-2012 aux élus.
- Le Maire fait part des remerciements envoyés par Albert Kiennert à la Commune participante à la célébration de son 80ème anniversaire.
- L'ensemble du Conseil Municipal salue la naissance de Jean, fils de la Conseillère Municipale, Nathalie Siegler.

La séance est levée à 22h20.